

Nous consulter

- **LAON** : 03.23.27.18.69
 - **LENS** : 03.21.79.15.20
 - **ROUBAIX** : 03.20.28.29.26
 - **VALENCIENNES** : 03.27.51.34.94
- Dates : nous contacter

OBJECTIFS

- Favoriser et fluidifier la communication entre les collaborateurs.
- Introduire le concept de "l'apprentissage horizontal".
- Retravailler sur le management du temps et favoriser le partage des missions et du temps.
- Améliorer les méthodes de travail en commun.
- Faciliter la coordination des actions et des collaborateurs.
- Favoriser le partage et l'importance de l'espace de travail commun.
- Compréhension du lien fort entre la culture, les traditions et travail en commun.

PUBLIC

- Tout collaborateur amené à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

PREREQUIS

- Maîtriser le socle de connaissances de base

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apport de connaissances.
- Études de cas, mises en situation.
- Remise d'un support pédagogique.

MODALITE D'EVALUATION

- Tour de table préalable
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation
- Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis sur les compétences travaillées lors de la formation

-
PRIX

Devis sur demande

-
DUREE

2 jours (14 heures)

-

CONTENU

1.Exercices pratiques afin de positionner les participants dans une vraie situation de travail collaboratif

2.Objectifs et enjeux des collaborateurs face à la notion de collaboration

Identification des enjeux pour l'équipe et les managers : pourquoi travailler, aujourd'hui, en collaboration ?

Principaux enjeux : première étape vers la co-crédation, la co-conception, et la co-réalisation d'objets et la légitimation des actions au sein de l'équipe.

3.Réponses aux questions : Où ? Comment ? Quand ? Pour qui ? Et avec Qui le travail collaboratif ?

Quel environnement privilégié pour l'optimisation du mode collaboratif ? Pour quel type d'activités ? Quel moment privilégié ? Est-ce un mode à généraliser à l'ensemble des équipes ?

À travers ces questionnements un bilan pourra être établi afin de mettre en avant les différentes difficultés propres au travail collaboratif.

4.Le mode collaboratif : un comportement et une organisation repensée : "apprentissage horizontal"

5.Favoriser le partage et l'importance de l'espace de travail physique et digital commun

6.Proposition d'une démarche méthodologique menant au travail collaboratif

Mise en évidence que le mode de travail collaboratif ne se décrète pas mais il est le résultat d'un processus organisé.

7.Des outils au service du travail collaboratif

INTERVENANTS

- Une équipe d'intervenants experts dans le domaine du management transversal et du management de projet